En Direct

avec les

Conseillers Départementaux

Communistes et Républicains
Front de gauche de Seine-Maritime

17 décembre 2015

Les élus du groupe au Département :

- **Hubert WULFRANC**, *Conseiller départemental du canton de Saint Etienne du Rouvray, Maire de Saint Etienne du Rouvray, Président du groupe*
- **Séverine BOTTE**, *Conseillère départementale du canton de Saint Etienne du Rouvray*
- **Sophie HERVÉ**, *Conseillère départementale du canton du Havre 3*
- **Jean Paul LECOQ**, *Conseiller départemental du canton du Havre 3, Maire de Gonfreville l'Orcher*

L'assemblée départementale siégeait le mardi 15 décembre avec, au programme, de nombreuses délibérations relatives aux finances, la feuille de route politique de la nouvelle majorité, le transfert de routes et de musées à la Métropole rouennaise, la compétence portuaire, les clauses d'insertion dans les marchés publics et l'adoption du nouveau schéma départemental de secours et d'incendie malgré l'opposition du groupe communiste, Front de Gauche.

Une séance au cours de laquelle les élus du Front de Gauche ne se sont pas contentés d'exprimer leurs idées et positions, à 4 élus sur 70, ils sont parvenus à faire avancer concrètement plusieurs projets : sur le complexe portuaire normand, sur la défense de l'emploi, sur le développement durable ou encore sur le renforcement de l'intervention du Département en faveur de l'apprentissage.

Révision du schéma départemental de secours et d'incendie

Délibération importante pour débuter la séance, avec la révision de la carte des moyens et de l'organisation des services d'incendie et de secours dans notre Département pour les années à venir. D'entrée, Hubert Wulfranc a remis au Président de l'assemblée les 10.000 signatures d'élus, de citoyens, d'acteurs économiques et sociaux, recueillies à l'initiative de la Municipalité du Tréport pour demander le maintien de la caserne amenée à fermer dans le nouveau schéma.

Après qu'André Gautier, vice-président, ait rappelé le caractère *« non politique »* de ce nouveau dispositif *« largement préparé sous l'ancienne majorité »* il a indiqué vouloir *« privilégier une logique de services par rapport à une logique de moyens, dans un souci de proximité »*… Jean-Paul Lecoq, pour le groupe communiste, Front de Gauche, est intervenu de manière particulièrement détaillée pour dénoncer les logiques libérales sous-jacentes à ce nouveau schéma.

Mais il a d'abord rendu hommage au service public : *« Il convient tout d'abord de saluer l'action, les savoir-faire et le dévouement dont font preuve les agents des services de secours et d'incendie qui fondent leur engagement sur le secours, l'assistance, la préservation des vies.* ***Les attentats de Paris l'ont une nouvelle fois démontré, nos services de secours sont exemplaires, notre service public est exemplaire.*** *Pompiers, urgentistes, personnel hospitalier ont fait honneur à la Nation et justifiés qu'il n'existe rien de plus important que de leur donner les moyens d'accomplir leur mission. A l'heure où les officines du privé, encouragées par les logiques libérales, lorgnent sur ce qui peut être capté, pour mieux les détourner, dans le catalogue de nos services publics, il est bon de le rappeler »*.

Retrouvez toutes les interventions et résumés des interventions des élus communistes et républicains, Front de Gauche, au Département sur leur blog :

« departement.elus76.com »

Dans ces conditions, il a dénoncé le fait *« qu'en adoptant moins d'un mois après les attentats la loi « santé » élaboré par la Ministre Touraine, la majorité Valls Hollande vient de valider la suppression de 22.000 postes dans le secteur hospitalier, un chiffre historique, ainsi que de nouveaux regroupements forcés d'établissements, de fermetures de services d'urgences, de lits, de maternités…* ***L'essentiel de cette loi comporte bien une diminution drastique de l'offre de soin. En guise de reconnaissance du travail des services de santé, bonjour le cynisme et le double langage !*** *»*.

Puis, concernant le schéma, Jean-Paul Lecoq a estimé qu'il était bien difficile *« de faire coexister des logiques de rentabilité libérale avec la logique du droit absolue au secours, quel que soit son lieu de présence sur notre département… Et c'est en cela que ce nouveau schéma nous gêne…* ***Ce schéma ne cherche pas à améliorer toujours plus la situation, parce que cette amélioration signifie tout simplement pouvoir sauver encore plus de vies, il tempère, il comprime cet objectif par des données comptables*** *»*. Et de donner des exemples… *« Après avoir rappelé à juste titre que le nouveau schéma a pour objectif de garantir aux citoyens un accès équitable aux secours en tous points du département, il se croit bon d'ajouter un oui mais… à un coût maîtrisé. Verbiage poli et subtil qui signifie en fait « si nous en avons les moyens ». Mais forcément annoncer comme objectif « de garantir aux citoyens un accès équitable aux secours en tous points du département si nous en avons les moyens », ne serait pas politiquement correct, donc on maquille, on dissimule sous des termes technos pour adoucir la compréhension des phrases. J'aimerais bien que l'on m'explique ce que veux dire « un coût maîtrisé ? » ou son contraire « un coût non maitrisé » ? Maitrisé par qui pour quoi ? Tout est relatif. Question d'objectif, question d'ambition, question de volonté, donc question politique… »*.

Jean-Paul Lecoq a ensuite interpellé l'assemblée sous forme d'une mise en garde : *« Je ne sais pas si tout le monde ici se rend bien compte de ce que ce genre de logique porte ainsi en terme de conséquences ? Quand on parle de secours, les conséquences ont certes un coût mais elles ne peuvent pas avoir de prix !* ***Qui peut ainsi croire par exemple que le fait de regrouper et donc clairement, il faut appeler un chat un chat, de diminuer le nombre d'unités territoriales ou de gardes va favoriser les délais d'intervention ?*** *»*.

Il a ensuite longuement énoncé les raisons qui imposent le maintien de la caserne du Tréport, menacée de disparition comme d'autres, Bolbec par exemple, avant de conclure : ***« L'agrandissement du maillage, c'est bien connu, en tricot comme en matière de territorialité, ça donne des trous et rien d'autre !*** *»*.

Pour conclure, il a regretté le chapitre dédié aux nouveaux objectifs globaux de couverture : *« Cela en dit d'ailleurs long sur la prétendue équité pourtant annoncé en préambule. En écrivant que les objectifs de couverture retenus permettront d'apporter un premier geste de secours dans un délai de 20 minutes au plus en zone rurale, de 15 minutes en zone périurbaine et de 10 minutes en zone urbaine, ce schéma porte une singulière conception de l'égalité de traitement, produit de la concentration au détriment de la proximité »*.

Dominique Métot a tenu à marquer sa différence avec l'intervention de Jean-Paul Lecoq en insistant sur *« la nécessité de maitriser les coûts »*, avant de finalement le rejoindre, concernant la caserne de Bolbec, pour plaider son maintien… Il a dénoncé le fait que les centres secondaires sont peu à peu vidés de leur matériel, et que ce schéma va conduire à créer des zones d'ombre dans le Département où *« des gens décèderont demain parce qu'ils n'avaient pas la chance d'être ailleurs »*. Bastien Coriton pour le groupe socialiste a également fait état de ses craintes concernant ce nouveau schéma et rappelé qu'un regroupement de casernes prévu en région rouennaise avait été entendu et donc retiré du schéma proposé, avant de poser une question : *« alors pourquoi pas pour les autres regroupements qui soulèvent une protestation ? »*. Sébastien Tasserie pour la droite est resté dans le déni, rappelant que le schéma porte un *« vrai maillage »* prenant en compte *« avec équité »* l'intérêt des populations, l'intérêt général, estimant en effet *« que chaque commune compte »*.

André Gautier s'est ensuite défendu d'appliquer toute logique libérale en matière de secours en rappelant que la caserne du Tréport ne fermerait pas : *« elle se transforme en poste avancé »*. En oubliant toutefois de préciser que ce poste ne sera ouvert que l'été… Ayant expliqué son attachement à la concertation et aux élus locaux, Jean-Paul Lecoq lui a répondu que *« dans ce cas, il suffit de les entendre, au Tréport et à Bolbec, ils sont contre la fermeture de leur caserne, nous allons donc pouvoir rapidement trouver un terrain d'entente »*. Il n'a pas été suivi…

« Face aux logiques libérales qui ont guidé ce nouveau schéma et au refus de la majorité de maintenir les casernes menacées », le groupe a voté contre cette délibération. Le groupe de Dominique Métot également. Le groupe socialiste s'est abstenu.

Audit des finances départementales

L'audit commandé par la nouvelle majorité sur l'état financier du Département cherchant à mettre en cause la précédente gestion, a été à l'origine de passes d'armes entre le groupe de Droite et le groupe socialiste. Hubert Wulfranc, pour le groupe communiste, Front de gauche, s'est quant à lui singularisé… *« Ce rapport n'est ni plus ni moins que la dénonciation des conséquences concrètes de 10 années d'austérité dont les uns et les autres êtes responsables. Certes pas au même moment, les émotions changent en fonction de qui exerce le pouvoir, - j'aurais tendance à vous dire : synchronisez-vous ! - mais c'est en effet les mêmes logiques libérales qui sont à l'origine de ce qui est dénoncé dans ce rapport. Alors c'est un rapport à charge mais bien contre les politiques libérales et ses mécanismes. La dérive dénoncée ne représente en fait ni plus ni moins que des dépenses obligatoires, des dépenses imposées aux départements par la loi sans être suffisamment compensées et par conséquent cette dérive est imputable à la seule volonté des gouvernements successifs »*.

Conclusion pour Hubert Wulfranc sous forme d'une boutade : *« quand on passe du coq à l'âne, la poule ne s'y retrouve plus ! »*.

Les priorités départementales 2015 / 2021

La feuille de route de la Droite pour le mandat faisait l'objet d'un rapport, sans vote. Prise en tenaille entre ses promesses de campagne et la réalité des finances de la collectivité dans un contexte marqué par la crise économique et ses conséquences sociales, comme par la politique de l'Etat d'asphyxie des collectivités locales, il fallait savoir lire entre les lignes pour découvrir ce qui attend les seinomarins…

Au cours du débat qui a suivi Hubert Wulfranc a d'abord évoqué les grands oubliés de ce rapport : *« nous sommes inquiets pour le réseau public de l'aide à domicile qui connait de graves difficultés. Or, aucun élément ne figure dans vos orientations concernant la pérennisation de ce secteur ô combien utile. Il en est de même pour les associations en charge de la prévention spécialisée ».*

Au titre des annonces faites, le groupe communiste a dénoncé *« la modification du calcul des subventions versées par le Département, appelée modulation, qui consiste désormais à tenir compte des ratios comptables des collectivités locales plutôt que de la richesse de leurs habitants.* ***Les subventions départementales serviront ainsi en priorité les territoires dont les populations sont les plus favorisées à partir de critères comptables sur le modèle de la Chambre régionale des comptes*** *».*

Le groupe socialiste a dénoncé ces orientations comme conduisant *« à l'immobilisme »* avant que Dominique Métot n'intervienne pour qualifier ce projet d' *« ambitieux »* avant de lui apporter son soutien point par point, notamment dans ses visées d'austérité. Le Maire de Bolbec auto-déclaré *« indépendant »* n'aura pas mis longtemps avant de montrer vers qui son cœur balance…

Jean-Paul Lecoq a ensuite repris la parole pour fustiger le dogme de la dette qui venait d'animer un vif échange entre la Droite qui a dédié dans le budget du Département 20 millions pour réduire l'endettement et le groupe socialiste qui défendait l'idée d'en consacrer « que » 10… *« Refuser de s'endetter c'est faire peser sur les générations d'aujourd'hui qui souffrent déjà assez comme ça, le poids d'investissements publics qui auront une durée de vie de 50, 100 ou 150 ans.* ***Au nom de quoi les générations d'aujourd'hui paieraient seules la facture pour toutes les générations à venir*** *»*.

Puis, il a insisté sur l'absence de volontarisme du Département en matière de soutien à l'emploi et à l'emploi industriel notamment : *« dans votre rapport d'orientation, vous regrettez la fin de plusieurs grandes industries comme Pétroplus, mais pour éviter d'allonger la liste il faut agir ! La situation se pose notamment pour SIDEL aujourd'hui… Autre aspect, il faut aussi intervenir en qualité de donneur d'ordres, à travers les marchés publics par exemple pour favoriser les entreprises qui misent sur l'emploi local, durable, stable, face à celles qui, pour décrocher les marchés et réduire les coûts misent sur la précarité, l'intérim et les travailleurs déplacés.* ***Vous avez affirmé ne pas vouloir être « la collectivité du superflue », je vous propose d'être au contraire la collectivité des supers fluxs : fluxs vers l'emploi et le développement ».***

Enfin, Jean-Paul Lecoq a proposé que les orientations reprennent l'indispensable nécessité de promouvoir la laïcité et d'y consacrer un budget. Proposition que Denis Merville pour la majorité a accepté d'intégrer, à partir du travail engagé par l'Association des Maires de France.

Rapport sur le développement durable

Le rapport présenté visait à établir un bilan et définir des orientations en matière de soutien au développement durable à travers toutes les politiques départementales. Surprise à l'écoute du rapporteur de la majorité, Patrick Chauvet : bon nombre des remarques et propositions formulées en commission préalable à la réunion du Conseil départemental par Jean-Paul Lecoq, ont été retenues et intégrées au rapport de séance, ce dont l'intéressé s'est réjoui en rappelant qu'il veillera à ce qu'elles soient bien mises en œuvre ! Tel est le cas pour le renforcement des actions en faveur des filières courtes, mais aussi sur des sujets qui permettent de soutenir l'emploi local.

« Il faut être vigilant à ce que les marchés publics du Département profitent aux entreprises qui ont l'éthique de faire travailler les gens d'ici. Car il faut en finir avec celles qui, pour gagner des marchés et réduire leurs coûts afin d'accroitre leur rentabilité et leurs bénéfices, font appellent, toujours plus, aux travailleurs déplacés d'Europe de l'Est. Certes ils sont payés comme la loi l'impose, au smic, mais ils travaillent 50, 60 jusqu'à 70 heures par semaine ».

C'est un rapport d'orientations départementales pour le développement durable fortement enrichi par les propositions du groupe communiste qui a été ainsi adopté par l'assemblée.

Débat d'orientations budgétaires 2016

Jean-Paul Lecoq a rappelé que les élus communistes du Front de Gauche combattaient l'austérité qui conduit inévitablement dans le mur : *« qu'elle soit rose sous l'impulsion de Valls ou qu'elle soit bleue sous celle de Morin »*. Rappelant que seule une politique publique volontariste qui fait le choix des gens, de l'investissement, du service public est de nature à résoudre les graves difficultés que le pays rencontre.

Jean-Paul Lecoq s'est ensuite étonné, compte tenu des prises de position entendues au cours du débat, que les premières orientations budgétaires de la nouvelle majorité n'aient pas intégré une baisse des impôts ! Il a toutefois rappelé qu'en la matière *« le sale boulot »* avait été fait par la précédente majorité, ce qui permet à l'actuel d'éviter de devoir le faire pour compenser la baisse des dotations de l'Etat.

Il est à noter que plusieurs élus de la majorité de Droite sont intervenus pour plaider en faveur du soutien aux associations, dans toute leur diversité d'action, ou pour rappeler l'importance de soutenir le sport et la culture, compétences non obligatoires des Département de par la loi. Le soutien départemental aux associations, au sport et à la culture serait-il menacé dans le budget 2016 du Département ?

Soutien aux petits matériels dans les élevages

Volet du plan départemental de soutien à l'élevage, ce nouveau dispositif soumis au Conseil Départemental vise à subventionner les exploitants pour leurs petits investissements matériels. Jean-Paul Lecoq en a profité pour rappeler que si ces aides publiques sont importantes, encore faudrait-il qu'elles soient conditionnées aux ressources réelles des exploitants et surtout qu'elles ne représentent pas la seule réponse de la collectivité en faveur de l'agriculture : *« Les graves difficultés rencontrées par le monde agricole, réclament un réel investissement des pouvoirs publics, un réel engagement - et pas seulement à travers des fonds versés et des aides de solidarité attribuées ! -, pour sauver notre agriculture et la grande majorité des exploitants agricoles de la menace de mort que fait peser sur eux le libéralisme. Car si cet argent public, nos politiques publiques visent uniquement à faire jouer la solidarité ou à aider les exploitants à « gagner en compétitivité », nous ne faisons que gagner du temps sans pour autant agir sur les causes réelles qui provoquent les difficultés rencontrées ».*

Et de réaffirmer le projet porté par les élus communistes et le Front de Gauche : *« Nous continuons d'affirmer que la puissance publique doit aussi être mobilisée pour changer de cap et mettre l'agriculture à l'abri des dérives libérales : en encourageant par exemple un retour à des pratiques agronomiques adaptées, en luttant contre la spéculation sur les denrées agricoles, ou encore en agissant pour contrer la constitution de mégas exploitations afin de préserver une agriculture de proximité »*. Le groupe n'a toutefois pas été entendu concernant sa demande de conditionner ces aides aux ressources des exploitants, mais Jean-Paul Lecoq a pris date : *« Dans leur grande majorité, les éleveurs ont besoin d'être aidés financièrement c'est incontestable, mais il conviendrait de ne pas oublier qu'une petite partie d'entre eux ne manque de rien. Pourtant, elle ne manquera pas, on le sait bien, de solliciter et donc en l'absence de critère social, d'obtenir des aides publiques alors que ces exploitations se portent très bien »*.

Schéma de promotion des achats socialement responsables

Sophie Hervé a souhaité tout d'abord souligner *« l'importance de pouvoir encadrer la commande publique par des objectifs politiques, afin de préserver la faculté à agir, la faculté à peser, des collectivités. A défaut de quoi, la loi sauvage du marché libéralisé aidant, la commande et l'investissement public sont captés par les plus puissants, les plus forts, les plus gros. Ceux qui ne sont à la recherche que du profit optimal sans aucune autre considération sociétale. Les marchés publics doivent être utilisés pour favoriser le retour à l'emploi des personnes qui en sont éloignés, grâce aux clauses d'insertion, et pour imposer des exigences en matière de développement durable.* ***A ce stade, nous n'avons rien à ajouter, c'est une réelle ingérence publique dans les mécanismes économiques. Cela va donc dans le bon sens*** *»*.

« Mais là où le groupe communiste ne peut pas suivre les orientations présentées, c'est sur le degré de cette implication en matière de clause d'insertion. Le rapport affiche une « modestie », c'est le mot employé quant aux objectifs fixés, en mettant en avant « le contexte économique délicat dans lequel se trouvent les acteurs économiques ». Et bien justement, c'est en raison du contexte bien plus délicat dans lequel se trouvent les salariés privés d'emploi ou les futurs salariés, s'agissant des jeunes qui galèrent pour trouver leur premier emploi, qu'il convient de mettre la barre bien plus haute en matière de clauses d'insertion ».

Sophie Hervé a étayé son constat par des chiffres présents dans le rapport : *« les clauses d'insertion sociale ont concerné 19 marchés en 2014, mais sur combien de marchés passés par notre collectivité ? Le rapport ne le précise pas. Le volume d'insertion imposé qui était de 26 équivalant temps plein en 2007 pour 9 marchés concernés, est passé à 7 ETP pour 19 marchés en 2014… La tendance est donc à la baisse. Pour vous donner un ordre d'idée, la commune de Gonfreville l'Orcher, 10.000 habitants, impose 15.130 heures en 2015, au titre de la clause d'insertion dans 6 secteurs différents. Cela correspond à la valeur de 8 ETP annuel, c'est-à-dire plus que ce que fait le Département ! »*.

Après avoir rappelé qu'un maitre d'œuvre peut déterminer entre 5 et 7 % du nombre d'heures estimées d'un chantier pour la hauteur du nombre d'heures demandées dans le cadre de la clause d'insertion, Sophie Hervé a plaidé pour que la politique départementale ailleurs beaucoup plus loin, non seulement sur les clauses d'insertion, mais aussi sur la défense de l'emploi :

*« **Cette politique doit clairement annoncer la couleur en matière de sauvegarde de l'emploi local et de la production locale. Nos marchés, nos commandes doivent être utilisées pour favoriser l'emploi dans notre Département. La logique du moins disant, du moins cher, doit être remplacée par la logique du mieux disant social.** Oui, une entreprise qui embauche ses salariés en CDI coûte plus cher qu'une autre qui fait appel de la main d'œuvre déplacée ou à l'intérim, mais son apport sociétal est bien plus important. Elle doit donc être favorisée »*.

Le groupe communiste a motivé ensuite son vote : *« cette délibération va dans le bon sens, c'est déjà ça et elle mérite donc d'être votée. Elle doit cependant aller bien plus loin et bien plus vite. L'insertion professionnelle, le retour à l'emploi et la préservation de nos emplois locaux constituent une priorité absolue qui ne peut s'accommoder par les temps qui courent d'une simple modestie »*.

L'engagement en faveur de l'apprentissage boosté à l'initiative du Front de Gauche

A l'occasion de la délibération relative à l'accueil d'apprentis dans les services Départementaux, Séverine Botte a demander d'être plus offensif : « Le nombre de contrats d'apprentissage tel qu'il est visé par cette délibération manque nous semble-t-il d'audace. 30 apprentis en contrat pour 5.375 postes départementaux, c'est bien trop modeste. Nous souhaiterions que notre collectivité s'engage à multiplier par 3 ce nombre sur la durée du mandat. Par ailleurs, n'ayant aucune vision sur l'origine de ces apprentis, je souhaitais m'assurer qu'ils sont bien équitablement répartis sur l'ensemble de notre département. »

En écho à cette intervention, Luc Lemonnier, Vice-Président, est intervenu pour la majorité. Sans vouloir s'engager sur un objectif chiffré précis comme le demandait le groupe Communiste, il a confirmé que le Département irait bien au delà de ce que la délibération prévoyait : *« Je suis assez d'accord, j'ai été surpris que la collectivité n'ait pas été plus loin »*. Vantant à son tour les mérites de l'apprentissage il a *« encouragé »* le Président à *« développer l'accueil du nombre d'apprentis »* au Département et à aborder cette volonté de faire plus pour l'apprentissage lorsqu'il rencontrera prochainement le nouveau Président de Région.

Transfert de compétence du Département à la Métropole : ne pas encourager le déménagement du territoire !

L'assemblée départementale devait se prononcer sur les premiers transferts de compétence à la Métropole rouennaise. L'occasion pour les élus communistes, Front de Gauche, de dénoncer la Réforme territoriale par la voix de Jean-Paul Lecoq : *« Il y a un an, lorsque la réforme territoriale - dans l'empressement gouvernemental à bouleverser l'organisation territoriale de notre République -, donnait naissance aux Métropoles, les élus Communistes, à tous les étages, portaient un seul et même message sous forme de mise en garde : cessez donc de jouer ainsi, pour des considérations purement dictées par le libéralisme visant à éloigner les gens des espaces de décision, avec ce qui fonde et entretient le lien entre les citoyens et leurs institutions…*

Désormais place nette pour les nouveaux grands cantons, les grandes régions et les grandes Métropoles dont on retiendra, c'est tout le symbole d'un échec citoyen programmé, que leur éclosion qui n'avait rien de naturelle s'est accompagnée non pas d'un formidable élan citoyen, généreux et humaniste, mais au contraire d'une nouvelle montée sans précédent du vote d'extrême droite, du populisme, porteur de repli sur soi, de division et de promotion de la haine ».

Il a rappelé que *« **cette réforme qui a consacré le fait métropolitain s'est inscrite dans une logique purement libérale de compétition, d'excellence, de captation des richesses, de rationnement et non de rationalisation. Elle risque fort d'accroître les inégalités territoriales**. A l'arrivée ce seront toujours les usagers et en particulier ceux qui n'ont pas la chance d'habiter dans un grand ensemble qui seront touchés »*.

Et d'argumenter sur cette logique néfaste de la concentration : *« Quoi que l'on en dise pour la justifier, la concentration se fait toujours au détriment de la proximité. Elle produit inéluctablement une rupture dans l'égalité de droit, d'accès et de traitement des usagers. Plus vous concentrez, plus vous éloignez, c'est mécanique. A ce petit jeu il y a peu de gagnants et toujours bien plus de perdants. Dans cette course frénétique, absurde, aux économies d'échelle, on en vient à oublier qu'en supprimant des barreaux, c'est tout l'équilibre sur l'échelle qui s'en trouve fragilisé. Et je ne vous parle pas d'ascension ou d'accession… Essayez donc de monter sur une échelle avec des barreaux en moins ! Chaque barreau est bel et bien une protection… Trop de fonctionnaires, trop de communes, trop de régions, trop de feuilles dans le millefeuille territorial, trop de règlementation, trop de pages dans le code du travail, trop d'Etat, trop de dettes…, la mode est à la réduction, à la compression, à la concentration, à la simplification. Et la simplification à outrance débouche sur le simplisme ».*

Refusant de se résigner *« à laisser ainsi détricoter, démailler de ce qui fonde le socle de proximité, le socle citoyen de notre République »* les élus du groupe ont refusé de voter ce transfert de compétence *« pour ne pas être les complices de la désorganisation territoriale qui se commet dans le dos des gens en étant si éloigné de leurs intérêts et de leurs réalités »*. Ils ont été les seuls.

Maintien de la compétence portuaire du Département

Le Département devait confirmer sa volonté de maintenir sa compétence portuaire à travers une délibération. Sophie Hervé, pour le groupe communiste a proposé d'aller plus loin : « *Non seulement pour l'entretien, l'équipement et la gestion des ports départementaux de Fécamp et du Tréport ; non seulement pour notre participation au syndicat mixte du Port de Dieppe, mais également pour réaffirmer clairement qu'en matière portuaire, comme en matière économique d'ailleurs, nous nous sentons et nous nous donnons les moyens d'être compétents ».*

Rappelant que *« nos ports, tous nos ports, constituent autant de poumons et d'artères vitales pour l'activité et l'emploi, pour notre dynamisme »* Sophie Hervé a proposé au nom du groupe *« de consolider le complexe portuaire normand et ses 8 ports de Cherbourg au Tréport, à travers un projet cohérent basé sur leur complémentarité et leur collaboration, en recherchant des synergies plutôt que d'exacerber leur concurrence ou de les laisser en compétition. Cela relève du devoir de la Région, en lien avec les Départements et les communes. De ce point de vue aussi, l'entrée de la Région dans le syndicat mixte Transmanche est plus que nécessaire ».*

Puis Sophie Hervé à dénoncé le grand absent du domaine portuaire : « Mais cette implication, cet intérêt actif du Département, de la Région et des communes, pour nos ports, l'argent public que nous mobilisons pour les soutenir, les agents départementaux qui y travaillent, ne doivent pourtant pas occulter le grand absent dans le domaine portuaire : l'Etat. Car depuis près de 20 ans, l'Etat brille par sa passivité.

Sorte de renoncement à agir autrement que comme un prestataire se contentant de mettre à disposition des opérateurs privés faisant du même coup la pluie et le beau temps dans nos ports, ce qu'ils réclament au gré de leurs propres intérêts et stratégies, sans lien avec l'intérêt de la Nation ou de nos régions.

La France est totalement dépourvue d'une stratégie portuaire et maritime alors même que l'un des principaux atouts de notre pays repose sur l'étendue de sa façade maritime, le nombre de ses ports et le savoir faire des salariés portuaires. »

A l'issue de cette intervention, Nicolas Rouly, Président du Groupe socialiste a apporté son soutien à la proposition du groupe Communiste, Front de Gauche : *« J'appuis la demande de notre collègue du groupe Communiste à laquelle je souscris totalement, pour demander à la Région de porter une stratégie portuaire normande et de la défendre auprès de l'Etat »*. Puis s'adressant au Président du Département Pascal Martin qui venait d'annoncer une prochaine réunion de travail avec le futur Président de la Région Normandie : *« Monsieur le Président je vous propose d'être le porteur de cette proposition auprès du Président de Région lors de votre rencontre ».*

Pascal Martin est ensuite intervenu pour confirmer qu'il partageait également la demande du groupe Communiste en précisant que cela valait aussi pour la participation de la Région au syndicat mixte transmanche.

Seule voie divergente sur ce dossier porté par les élus communistes, celle de Dominique Métot, Maire et Conseiller Départemental du canton de Bolbec qui a estimé, comme il l'avait déjà indiqué précédemment, *« qu'il y a trop de ports et de lignes transmanches »*.

La délibération a été adoptée à l'unanimité, le groupe de Dominique Métot (2 élus) s'étant abstenu.

Le programme en faveur de l'accessibilité des transports, « l'Ad'Ap »

Après les collèges lors de la dernière cession, la volonté du Département de favoriser l'accessibilité des personnes en situation de handicap s'est portée sur les transports départementaux. Séverine Botte, au nom du groupe, s'en est réjouit, tout en mettant en garde l'assemblée sur la nécessité d'honorer ses engagements : *« Il est à noter que plusieurs des objectifs et orientations inscrits dans ce programme figuraient déjà dans le Schéma Directeur d'Accessibilité initial de 2013, certaines ayant été mises en œuvre de manière partielle.*

En ces temps de raréfaction des financements d'Etat et de difficultés budgétaires pour les collectivités, il nous faut être vigilant afin de maintenir nos engagements et nos financements pour améliorer les conditions de vie des personnes en situation de handicap. Autre précaution qu'il me semble utile de souligner : la garantie que ce programme sera bien réalisée en cas de transfert de la compétence transport à la Région. Car les usagers, comme les associations oeuvrant dans le champ du handicap, ne comprendraient pas que les ambitions et engagements affichés ici soient reniés sous prétexte d'austérité. Ils ne comprendraient pas plus qu'ils soient différés en raison d'un transfert administratif de compétence entre les collectivités ».

La délibération a été adoptée à l'unanimité.

Prochaine Séance : le mardi 2 février 2016 avec notamment le vote du budget 2016

Retrouvez l'ensemble des interventions des élus communistes et Républicains : sur le site de l'ADECR 76
www.elus76.com
sur le blog des conseillers départementaux communistes et républicains / front de gauche
http://departement.elus76.com

Ou demandez les au groupe communiste du Conseil Départemental
au 02 35 62 99 80
gilles.croguennec@seinemaritime.fr

Pour recevoir ce « En Direct » par courriel :

Inscrivez vous auprès de : sebastien.giard@seinemaritime.fr
ou au 02.35.62.99.80
Pour ne plus recevoir, désinscrivez vous auprès de :
sebastien.giard@seinemaritime.fr

Pour contacter le Groupe Communiste et républicain :

☎ 02.35.03.55.65 🖷 02.35.03.67.90
💻 hubert.wulfranc@seinemaritime.fr